

Le spectacle que vous allez voir pose toute une série de questions.
Venez en débattre.

Vendredi 7 Février- 18h00 - PAVILLON
avant la dernière représentation

D é b a t

“ L’ Art et ses Lois ”

Le procès de Brancusi en 1928 pose un ensemble de questions sur l’Art du XXème siècle, son statut et ses fonctions, et sur l’artiste aujourd’hui son rôle, ses droits.

Cinq courtes interventions précéderont le débat

Michel Rostain, directeur de la Scène Nationale de Quimper

“Le divorce entre les avant-gardes et le public au XXème siècle”

Bénédicte Vigner, chargée de la communication au Théâtre de Lorient

“Les parti-pris d’une mise en scène”

Catherine Le Bailly, juriste

“Identité juridique de l’oeuvre”

Existe-t-il une définition juridique de l’Art ?

Quelles sont les conditions de protection des oeuvres et des artistes ?

Mona Guichard, administratrice du Théâtre de Lorient

“La circulation des oeuvres en Europe”

Dominique Abensour, directrice du Quartier-Centre d’Art Contemporain

“Le procès d’une définition de l’Art”

Les arguments qui s’opposent en 1928 sont-ils obsolètes aujourd’hui ?

et aussi Conférence au Quartier-Centre d’Art Contemporain -

SAMEDI 22 FEVRIER 97 à 15 heures

BRANCUSI, l’inventeur de la sculpture moderne

Intervenant : Izhak Goldberg

LA SCENE NATIONALE DE QUIMPER présente

BRANCUSI CONTRE ETATS-UNIS

Un procès historique - 1928

mise en scène Eric Vigner

PAVILLON de PENVILLERS
QUIMPER

du mar. 4 au ven. 7 Février
20h30

Réservations : 02.98.90.34.50

En octobre 1926, Constantin Brancusi envoie à New-York une vingtaine de sculptures en vue de préparer une exposition personnelle. En arrivant à la douane, les oeuvres sont saisies et taxées comme des marchandises, le statut d'oeuvre d'art ne leur étant pas reconnu.

Marcel Duchamp, ami de Constantin Brancusi décide de réagir; il mobilise alors un grand nombre de personnalités du monde de l'Art. Ainsi s'ouvre en octobre 1927 le célèbre procès autour de la définition de l'Oeuvre d'Art.

C'est à partir des minutes de ce procès haut en couleur, traduit pour la première fois en français, qu'Eric Vigner a travaillé.

Des artistes, des avocats, des critiques, des historiens, des collectionneurs et des marchands vont débattre de questions essentielles qui touchent à la notion d'oeuvre d'Art, autour de la sculpture "Oiseau dans l'Espace", proposée par Marcel Duchamp comme pièce à conviction :

Qu'est-ce qu'une oeuvre d'Art ?

Qu'est-ce qu'un artiste ?

A quoi le reconnaît-on ?

Qui est juge en la matière ?

Qu'est-ce qui est beau ?

Constantin Brancusi (1876-1957) naît dans un petit village du sud de la Roumanie, au pied des Carpathes. Sculpteur de l'Ecole de Paris, il a recherché toute sa vie une essence symbolique de la forme. Avec Brancusi naît la sculpture moderne.

BRANCUSI CONTRE ETATS-UNIS

Un procès historique - 1928

avec

Pierre Baux, Odile Bougeard, Philippe Cotten, Donatien Guillot, Arthur Nauzyciel, Vincent Ozanon, Laurent Poitrenaux, Myrto Procopiou, Alice Varenne.

Texte et mise en scène Eric Vigner

assisté de **Sophie Hossenlopp**

Scénographie : **Claude Chestier**, Costumes : **Claude Chestier et Pascale Robin**, Maquillages : **Colette Kramer**,
Lumière : **Martial Barrault**, Son : **Xavier Jacquot**.

Production : Centre Dramatique de Bretagne - Théâtre de Lorient, Compagnie Suzanne M - Eric Vigner, La manufacture des Oeillets - Ivry sur Seine. Avec le concours de l'Adami.

Eric Vigner

Né à Rennes en 1960, plasticien de formation, Eric Vigner fait ses études théâtrales au Conservatoire de Rennes, puis à l'Ecole de la Rue Blanche et enfin au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris.

Animé par le désir de créer un théâtre de recherche, il fonde la Compagnie Suzanne M. qui devient un lieu de l'apprentissage de l'acteur et de la responsabilité. Il a été nommé par le Ministre de la Culture directeur du Centre Dramatique de Bretagne à Lorient en 1995.